



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

---

**ANNEE 2015 – NUMERO 231 DU 28 SEPTEMBRE 2015**

---

# TABLE DES MATIERES

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**DIPP – DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Arrêté préfectoral portant désignation de Monsieur Serge BOULANGER Directeur de Cabinet, pour assurer la suppléance du Préfet du Nord



PRÉFET DU NORD

Secrétariat général

Direction des  
Politiques Publiques

Bureau des Affaires  
Départementales et  
du Suivi de l'Action  
de l'Etat

Arrêté préfectoral portant désignation de Monsieur Serge BOULANGER  
Directeur de Cabinet, pour assurer la suppléance  
du Préfet du Nord

**LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE NORD  
PREFET DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS  
PREFET DU NORD  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 30 août 2013 portant nomination M. Didier MONTCHAMP en qualité de préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination de M. Serge BOULANGER, administrateur civil hors classe détaché en qualité de sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 nommant M. Jean-François CORDET, préfet de la région Nord – Pas de Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord. ;

Vu le décret du 20 août 2014 nommant Monsieur Gilles BARSACQ, Sous-Préfet hors classe, secrétaire général de la Préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 avril 2014 portant délégation de signature à M. Didier MONTCHAMP, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;

Considérant l'absence simultanée du 28 septembre 2015 à 19 heures au 29 septembre à 16 heures, dans le département du Nord, de Monsieur Jean-François CORDET, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, et de Monsieur Gilles BARSACQ, Secrétaire général de la Préfecture du Nord et en charge de l'intérim des fonctions de Préfet délégué pour l'égalité des chances ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture du Nord ;

## ARRÊTE

Article 1er – Monsieur Serge BOULANGER, Directeur de cabinet, est chargé d'assurer ma suppléance en ce qui concerne les attributions de l'État dans le Département du Nord du lundi 28 septembre 2015 à 19 heures au mardi 29 septembre 2015 à 16 heures.

Article 2 – Le secrétaire général de la Préfecture du Nord et le directeur de cabinet du préfet du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 25 septembre 2015



Jean-François CORDET